

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi 7 octobre 2020, à 17 h 15

En visioconférence

LISTE DES PRÉSENCES, MEMBRES EN RÈGLE

	NOMS ET PRÉNOMS	EN RÈGLE
1.	Annette Robyns	oui
2.	Lise Larivière	oui
3.	Sylvie Constantineau	oui
4.	Selma Perrier	oui
5.	Stéphanie Paquin	oui
6.	Nathalie Déziel (RAANM)	oui
7.	Évangéline Meunier	oui
8.	Claude Côté	oui
9.	Martine Jacob	oui
10.	Francine Corbin	oui
11.	André Debbané	oui
12.	Stéphane Dumont	oui
13.	Christelle Leray	oui
14.	Alain Bourgault	oui
15.	Geneviève Fecteau (ACSM)	oui
16.	Gilbert Lavoie	oui
17.	Gisèle Tétreault	oui
18.	Jacques Grenier	oui
19.	Lynn Mraz	oui
20.	Gabrielle Foisy	oui
21.	Monique Letellier	oui
22.	Diane Daigle-Landry	oui
23.	Benoit Bouvier	oui
24.	Ingrid Boursiquot	oui
25.	Camille Winiarz Devault	oui
26.	Josée Bourgela	oui

**LISTE DES PRÉSENCES, NON-MEMBRES
(incluant l'équipe de l'AQPAMM)**

	NOMS	NON MEMBRES
1.	Vicky Kaseka (Directrice adjointe - Programme services Spécialisés, Direction des programmes Santé mentale, Dépendance et Itinérance)	
2.	Diane Riendeau	membre non en règle
3.	Marie-Pierre Neault (Le Transit)	
4.	Valérie Fortier	
5.	Simon Mérienne	
6.	Anaïs Brault	
7.	Marielle Boudreault	
8.	Nicole Paquette	
9.	Justine Razafinramboa	
10.	Céline Ménard	
12.	David Ford Johnson	
13.	Diane Tardif	
14.	Cécile Lemire	
15.	Élise Ross Nadié	

1. Ouverture de l'assemblée

La réunion est ouverte à 17 h 20

Geneviève Coulombe souhaite la bienvenue aux membres et donne les modalités de la soirée.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Il est proposé par Stéphanie Paquin, appuyé par Claude Côté – de nommer Geneviève Coulombe comme présidente de l'assemblée et Carolline Mimeault comme secrétaire de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Carolline Mimeault prend quelques minutes pour expliquer aux membres le mode de fonctionnement de la plateforme Zoom.

3. Vérification du quorum

Étant donné l'article 17 des règlements généraux, un minimum de 25 membres réguliers ou corporatifs et en règle est nécessaire pour avoir quorum. Nous avons 26 membres réguliers et en règle présents.

Le président d'assemblée constate le quorum.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Martine Jacob, appuyé par Alain Bourgault
– d'adopter l'ordre du jour tel quel

Adopté à l'unanimité

5. Mot de la présidente du conseil d'administration de l'AQPAMM

Sylvie Constantineau, présidente du conseil d'administration.

Madame Constantineau remercie Gisèle Tétreault pour ses 6 années d'implication au CA, et pour son implication actuelle au comité des membres.

Elle assure les membres que malgré la distanciation dans les services, l'équipe de l'AQPAMM s'est rapidement mise à l'œuvre dès l'annonce du 13 mars dernier pour réaménager l'ensemble des services, d'abord individuels, puis en suivi de groupe dans le but de poursuivre un soutien adapté à la réalité actuelle.

L'année s'annonce donc porteuse de belles réalisations, et quelques chantiers sont présentement en cours pour bonifier les services.

Elle profite de l'occasion offerte pour remercier l'équipe de l'AQPAMM au sens large pour leur ouverture dans un contexte difficile pour tous. Elle souligne le travail du directeur général qui a su trouver de nouvelles subventions, même en contexte de pandémie, pour continuer le développement.

Elle présente également ses remerciements au comité des membres qui a continué ses démarches pour faire vivre cette nouvelle instance dans un contexte de développement difficile.

Elle remercie les deux administratrices, Christelle Leray et Francine Corbin qui s'impliquent activement et bénévolement pour soutenir différents travaux sur le plan des ressources humaines et de la gestion financière.

Finalement, elle assure les membres de la présence de l'AQPAMM dans ces moments difficiles et leur souhaite résilience et courage.

6. Proposition et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019

Le procès-verbal est revu page par page pour ensuite procéder à son adoption.

Aucune modification n'est demandée.

Il est proposé par Gisèle Tétreault, appuyé par Monique Letellier
– d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019.

Adopté à l'unanimité

7. Présentation du rapport d'activités 2019-2020, incluant le comité des membres

L'année en chiffre

Diane Tardif présente les activités en chiffres.

- 114 000 personnes ont visité le site web
- 2 488 ont profité des services de l'AQPAMM
 - Les suivis individuels, de couple et familiaux sont toujours les plus demandés

- 213 personnes ont bénéficié des services aux proches aidants d'aînés dont 20 participants aux ateliers Aider en équilibre
- 24 groupes de soutien ont eu lieu (des groupes « dits » tout trouble confondu, et également des groupes spécifiques pour les proches aidants d'aînés)
- 76 personnes ont participé aux 14 rencontres psychoéducatives sur le Trouble de personnalité limite
- 127 participants au projet Intimidation, dont 12 personnes ont participé aux ateliers
- 76 adolescents ont participé au projet Jeunes

Pair.e Aidant.e Famille (PAF)

Diane Riendeau, pair aidante, présente le projet collaboratif entre l'AQPAMM et le CIUSSS Centre-Sud pour mettre sur pied un nouveau service, la Paire Aidance Famille (PAF). Ce service est destiné aux membres de l'entourage qui accompagnent leur proche hospitalisé et/ou en clinique externe.

Les principales fonctions d'un pair aidant famille sont :

- L'écoute active
- L'espoir
- Le partage de vécu
- Le partage de savoir
- L'encouragement à parfaire les connaissances sur le trouble ou la maladie
- L'orientation vers des organismes de soutien
- La participation aux réunions
- La circulation dans les unités d'hospitalisation et à l'urgence à l'heure des visites pour rencontrer des familles.

Projets

Marielle Boudreault, intervenante psychosociale et chargée de projet pour les services jeunesse. Elle rappelle que depuis 2018, l'AQPAMM, en collaboration avec la Fondation du Grand-Montréal et Bell cause pour la cause offre des services aux jeunes membres de l'entourage de 14 à 25 ans. Dans l'année écoulée, dans le cadre du projet **T'as ta place**, ont été offerts :

- Des ateliers de dramathérapie
- Du soutien psychosocial par texto, téléphone et en personne
- Des ateliers de sensibilisation à la santé mentale et à la proche aidance

Les services ont eu un impact bénéfique sur leur bien-être. Les jeunes sont une population difficile à rejoindre parce qu'ils se reconnaissent rarement à travers le terme « proche aidant », mais les enjeux psychosociaux sont importants et bien réels.

Pour le projet **Ensemble vers le respect**, l'AQPAMM offre aussi depuis 2018 des services spécialisés destinés aux membres de l'entourage qui vivent des difficultés relations empreintes d'intimidation. Cela a pour but de retrouver une relation plus équilibrée et respectueuse avec leurs proches. Dans ce cadre, une série d'ateliers et de vidéos ont été réalisés, ils montrent comment il peut être difficile de maintenir une communication harmonieuse. Nous avons obtenu

un second financement du Ministère de la Famille (MFA) qui nous a permis de développer une formation en ligne sur l'intimidation, elle comporte deux volets :

- Pour les intervenants
- Pour les proches aidants

L'objectif est d'outiller les participants sur les dynamiques d'intimidation.

Anais Brault-Cotnoir, intervenante et chargée de projet pour proches aidants d'aînés (PAA), présente le projet **Aider en équilibre**. Celui-ci a pour objectif de contribuer au bien-être et d'offrir des services adaptés aux PAA, c'est-à-dire aux proches aidant de personnes âgées qui vivent avec une problématique de santé mentale. En 2019, 213 personnes ont bénéficié de ce projet. Dans la dernière année, l'AQPAMM a créé une vidéo de sensibilisation avec l'aide de membres de l'organisme qui ont accepté de partager leur expérience et leur cheminement en tant que PAA. La vidéo fut présentée lors d'un lancement sous forme de « 5 à 7 jazz » auquel 22 personnes ont participé. Dans le cadre de ce projet, un jeu-questionnaire a été élaboré en collaboration avec plus de huit autres organismes, qui permet aux PAA de se reconnaître et de se tourner vers les services qui pourraient les aider. Nous avons aussi retravaillé l'identité graphique du projet afin d'en appuyer sa promotion. Finalement, nous avons offert une journée de bien-être gratuite aux PAA :

- Massothérapie
- Yoga
- Etc.

Cette année encore, nous constatons que c'est un défi pour les PAA de s'accorder du temps pour prendre soin d'eux.

Simon Mérienne, chargé de projet, volet corporatif, présente les moyens alternatifs explorés par l'AQPAMM pour augmenter son autonomie financière et opérationnelle dans le but de mieux répondre aux besoins des membres de l'entourage. C'est dans cette optique que nous avons développé un projet d'entrepreneuriat social. En 2019, nous étions majoritairement en phase d'incubation avec plusieurs partenaires (SAJE Montréal Centre, par exemple) pour effectuer un diagnostic organisationnel dans le but de préparer le projet et avec L'Esplanade Montréal dans le but d'aller plus loin et structurer notre démarche. Cette phase de préparation avait pour objectif de nous permettre de développer notre plan d'affaire et d'étoffer notre réflexion sur la mise en marché de ces nouveaux services. L'objectif plus spécifique du projet corporatif est d'aider les gestionnaires à accompagner les membres de l'équipe qui vivent des difficultés psychologiques, de façon à diminuer les impacts sur l'organisation et contribuer à créer une culture de bien-être psychologique au travail. Pour ce faire, nous avons développé une approche en trois axes :

- La prévention
- L'intervention
- Le retour au travail

Plus largement, le projet corporatif répond aux objectifs organisationnels de l'AQPAMM, c'est-à-dire :

- D'augmenter nos revenus
- De rejoindre plus de personnes
- De réinvestir les profits dans de nouveaux projets sociaux

Effets des services

Nicole Paquette, intervenante psychosociale, relate que l'AQPAMM a toujours considéré important de mesurer l'effet des services offerts aux membres ayant dans leur entourage une personne souffrant d'un problème de santé mentale. La dernière évaluation est un projet en collaboration avec le Centre de formation populaire et financé par Centraide du Grand-Montréal. Nous avons diffusé un questionnaire aux participants avant de recevoir nos services et après. Ce comparatif a mis en évidence de belles améliorations sur le sentiment d'épuisement, le sentiment d'impuissance et la capacité à mettre des limites claires à leurs proches. Nous voyons aussi une amélioration des connaissances en matière de santé mentale, de ressources, et d'aide autres que l'AQPAMM.

Nous avons fait pour la première fois une évaluation spécifique des services destinés aux proches aidant d'ânés. Nous offrons les ateliers depuis 3 ans et cela s'avérait indispensable. Nous avons aussi collaboré avec le CFP et l'évaluation a été financée par Appui Montréal. Nous avons convenu d'installer une méthode d'évaluation mixte, c'est-à-dire à partir :

- D'un journal de bord
- D'entrevues individuelles
- D'entrevues à la mi-parcours des ateliers
- D'entrevues à la fin de parcours des ateliers
- D'une évaluation globale

Cela nous a permis de cibler les résultats immédiats que nous souhaitons, c'est-à-dire que les membres fassent une prise de conscience de la charge multidimensionnelle qu'ils portent, en lien avec le fardeau subjectif, et qu'ils se reconnaissent comme proches aidants.

Nous avons eu un constat intéressant : quand le membre ne présente pas de gestes concrets et réguliers auprès de son proche, il a du mal à se reconnaître comme proche aidant.

Les résultats intermédiaires sont ceux-ci. Les membres :

- Ont une meilleure connaissance d'eux-mêmes
- Ont pu améliorer leurs capacités à communiquer avec leurs proches
- Ont pu mieux vivre leur posture, c'est-à-dire assumer leur rôle et apprendre à lâcher prise
- Ont été en mesure de reconnaître leur degré d'épuisement

L'exercice a été assez ardu, mais a été nécessaire. Nous nous sommes aperçus que des objectifs que nous nous étions fixés étaient globalement atteints, mais que certaines portions sont à améliorer, notamment :

- Installer le concept de post-aidance (parce que le fardeau subjectif persiste)
- Développer davantage l'identification des besoins (les proches ont du mal à identifier leurs besoins donc à y répondre)

Nous faisons cela dans le but d'adapter le mieux possible notre service à la réalité des proches aidants.

Des mercis tout particuliers sont présentés à Anne-Marie Pelletier qui était chargée de projet à ce moment et qui a été partie prenante dans l'évaluation.

Axe 1 — Pérennité

Anne-Marie Pelletier, intervenante psychosociale, rappelle que l'AQPAMM dépend de la participation des membres, des employés et aussi des bénévoles. Elle présente ses remerciements aux membres du CA qui se sont rencontrés 8 fois cette année, aux bénévoles qui se sont impliqués directement dans l'offre de service, surtout à travers le service des proches aidants d'aînés et le volet intimidation. Elle remercie aussi le comité des membres qui a été créé en 2019 et dont le mandat est de permettre aux membres de l'AQPAMM de s'impliquer, de promouvoir et de favoriser la vie associative.

Pour assurer une bonne gouvernance de l'association, le CA a procédé cette année à la mise en place de plusieurs comités :

- Gouvernance
- Ressources humaines / Finances
- Planification stratégique (comité ad hoc)
- Membres

Pour guider et orienter nos décisions stratégiques, l'AQPAMM a pris la décision de se doter d'un plan stratégique prévu pour 5 ans, celui de 2015-2020 étant arrivé à terme. Nous travaillons donc actuellement à la planification stratégique pour les 5 prochaines années. Nous sommes accompagnés par l'équipe Dynamo Collectivo, un organisme communautaire qui correspond aux valeurs de l'AQPAMM. Par contre, la crise du COVID a bousculé l'échéancier et nous avons pris du retard dans ce dossier. C'est Emploi-Québec qui finance plus de 50 % de la planification stratégique.

Pour la restructuration des ressources humaines, depuis quelques années l'AQPAMM vit un développement organisationnel important. Pour s'adapter à cette réalité changeante, une nouvelle structure a été créée. Elle permet de mieux structurer, organiser et suivre les activités régulières de l'organisation, entre autres avec la coordination clinique et la coordination des opérations. Cela permet aussi que nous consacrons plus de temps au développement du volet corporatif et plus largement, à la stratégie organisationnelle.

Axe 2 – Développement les services

Au cours de l'année qui vient de se terminer, de nombreux services et projets ont été développés pour que les membres aient toujours accès à une offre toujours renouvelée et des services adaptés à leur réalité. La COVID nous a encore plus démontré comment les besoins de la population évoluent rapidement et qu'il est de notre responsabilité, en tant qu'organisme communautaire, de faire de notre mieux pour y répondre. Les fonds sont utilisés de façon stratégique, notamment dans le développement des services corporatifs, parce que ces derniers vont permettre à l'AQPAMM de réinvestir les revenus générés dans le développement d'autres services et projets sociaux dans le cadre de notre mission sociale.

Un des services importants qui a été mis en branle est la ligne Pairs Aidants Famille. Un nouvel atelier en proche aide a également été mis en place.

Axe 3 – Développement la visibilité de l'AQPAMM

Valérie Fortier, intervenante psychosociale et consultante santé mentale en milieu de travail, présente l'Axe 3.

En mai dernier, nous avons participé pour la première fois aux journées annuelles en santé

mentale où nous avons présenté une vidéo témoignage sur notre projet sur l'intimidation. Nous avons aussi été finaliste pour le prix, *Ensemble contre l'intimidation*, qui a été remis par le Ministère de la Famille. Au cours de l'année, nous avons présenté plusieurs conférences, formations et panels spécialisés sur différents sujets. Nous avons aussi marché pour le climat en septembre dernier. Il y a eu une belle présence sur les réseaux sociaux, par exemple, 239 publications sur Facebook.

Nous avons fait plusieurs collaborations avec des partenaires, par exemple les réseaux locaux de services en santé mentale et le RACOR.

Un comité des membres s'implique pour parler de l'importance des membres de l'entourage, qui prend parole, qui fait en sorte que les membres de l'entourage soient entendus dans les défis et la détresse qu'ils peuvent vivre au quotidien.

Finalement, nous avons offert depuis mars des services à la suite de de l'arrivée de la pandémie.

Axe 4 — Représentation

Gisèle Tétrault, présidente du comité des membres (VIPP), prend la parole. Sur le comité cette année siègent :

- Diane Daigle-Landry (représentante du comité sur le CA de l'AQPAMM)
- Stéphanie Paquin (secrétaire)
- Monique Letellier
- Camille Winiarz (étudiante en droit)

Toutes les personnes dans le comité ont en commun d'avoir reçu et apprécié les services de l'AQPAMM et désirent redonner bénévolement à l'association. Le comité a été lancé en juin 2019 et son mandat est bien défini et approuvé par le CA : emmener la parole et les besoins des membres auprès du CA et du DG de l'AQPAMM. Comme individus, les membres consultent et reçoivent les services de l'AQPAMM et ils expriment très souvent leur appréciation des services offerts par les intervenants. Toutefois, nous ne sommes pas que des individus, mais également une collectivité qui a des besoins et des réalités semblables : la réalité d'un proche qui accompagne un proche avec une problématique de santé mentale. Un des rôles du comité VIPP est d'augmenter le sentiment d'appartenance à notre association. Le comité demeure très actif malgré la pandémie. Les réalisations sont dans le rapport annuel. Soulignons notre implication dans trois CIUSSS de Montréal, dans les comités primauté de la personne. Mesdames Tétrault, Daigle-Landry et Letellier ont participé à cinq rencontres chacune dans le réseau de la santé pour représenter les proches d'une personne vivant avec une problématique de santé mentale. Madame Tétrault remercie le DG, monsieur Ford-Johnson de leur avoir confié ce travail et manifeste son désir de le poursuivre dans la prochaine année.

Le comité a aussi envoyé un sondage à tous les membres en juin dernier et 29 personnes y ont répondu. Ce qui ressort principalement de ce sondage :

- 56 % des membres souhaitent des activités d'information et de sensibilisation aux enjeux de la santé mentale
- 11 % aimeraient des activités sociales et la moitié aimeraient fêter l'anniversaire de l'AQPAMM
- 31 % aimeraient des conférences :

- Santé mentale et médication
- Santé mentale et consommation
- Santé mentale et gestion financière
- Santé mentale et logement
- Etc.
- 28 % aimeraient des ateliers animés par un professionnel de l'AQPAMM
- 50 % aimeraient participer à des rencontres organisées par le réseau de la santé
- 48 % souhaiteraient s'impliquer bénévolement dans la planification, l'organisation et la gestion de certaines activités d'informations

Le comité s'est entendu récemment avec le DG, monsieur Ford-Johnson, pour travailler cette année en collaboration avec l'AQPAMM sur le thème « Proche aidant un jour, proche aidant toujours ». Le proche aidant, ainsi que tout l'entourage, a un rôle primordial à jouer dans le rétablissement de la personne qui vit avec une problématique de santé mentale. Pour cette raison, on doit outiller l'entourage et lui enseigner comment être entendu par le réseau et comment se préserver pour être auprès du proche à long terme.

8. Présentation et ratification des états financiers du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Francine Corbin, trésorière du CA, partage les états financiers. Elle rappelle que la production des états financiers est une obligation légale et que c'est un auditeur externe qui s'occupe de faire l'audit (la vérification de la tenue de livres et de l'ensemble des activités financières).

États financiers

- Produits (principalement des subventions) : 565 439 \$
- Charges : 570 391 \$
- Techniquement, nous avons donc un excédent des dépenses sur nos revenus de 4 952 \$

Nous terminons avec un léger déficit, mais en réalité, nous sommes en équilibre budgétaire puisque l'année dernière, nous avons voté qu'un montant de 100 000 \$ de nos bénéfices et de nos surplus antérieurs soit affecté à la revue et au développement de projets cliniques.

Baisse de revenus globale de 130 000 \$, puisqu'en 2019 nous avons eu :

- Leg testamentaire (125 000 \$)
- Dons non récurrents (5 000 \$)

C'est la firme Bourassa Boyer qui a fait l'audit et qui nous confirme que notre situation financière au 31 mars est fidèle à ce que nous présentions et que les contrats que nous avons mis en place sont adéquats.

À payer au 31 mars :

- 53 187 \$

Liquidités à court terme :

- 195 000 \$

Engagements par contrat :

- Bail sur le logement (renouvelé jusqu'en novembre 2023) – 176 136 \$
- Photocopieur : (se termine en 2022) – 3 555 \$

Les résultats au 31 mars 2020 sont ventilés et accompagnés de commentaires.

Subventions :

- Plus d'un demi-million (62 800 \$ (soit 13 %) de plus que l'année précédente)
- 40 000 \$ pour le projet Pair Aidant Famille
- Augmentation d'environ 5 000 \$ du Ministère de la Famille
- 5 000 \$ pour les emplois d'été
- Réduction de 7 000 \$ du Grand-Montréal

Revenus de formation :

- Augmentation de 13 % (13 682 \$ vs 12 000 \$ l'an passé)

Dépenses :

- Salaires et honoraires sont nos principales dépenses
- Deux nouvelles coordonnatrices

Frais de fonctionnement :

- 31 000 \$ vs 36 000 \$ l'an dernier (justifiable avec le développement du site web et la publication d'un guide)

Frais reliés aux activités :

- 33 000 \$ vs 30 000 \$ l'an dernier (justifiable avec l'augmentation des formations corporatives et l'ajout d'activités)

Frais de représentation et de déplacements :

- Baisse étant donné la situation de COVID

Frais bancaires :

- Stable

Amortissement des immobilisations (équipements) :

- Écart de 452 \$ (justifiable avec une technique comptable pour réduire la valeur du bien)

Bilan au 31 mars 2020

Encaisse et placements :

- 195 000 \$ vs 227 000 \$ l'an dernier
- Placement pour revenus d'intérêts supplémentaires, liquidité à court terme, sans pénalité

Comptes clients :

- Tout a été encaissé

Subventions :

- En attente de 33 000 \$

Taxes :

- 4 334 \$ vs 3 200 \$

Finalement :

- 240 467 \$ en actifs
- 53 000 \$ en passifs (salaires, vacances à payer, subvention de 2 000 \$)

Sommes affectées :

- 6 500 \$ depuis 2017-2018
- Reste 2 300 \$ au 31 mars 2020 pour l'évaluation des services
- 25 000 \$ réservé au développement du site web qui a été entièrement consommé
- Reste 100 000 \$ pour le développement de programmes
- 102 000 \$ globalement pour continuer les activités

Montants investis en immobilisation :

- 3 266 \$ qui reste à la fin de l'année 2019-2020

Montant non-affecté :

- 81 708 \$ en fonds non-affectés à la fin de l'année.

9. Présentation du bilan intérimaire 2020

PRODUITS

Subventions : 239 133 \$

Autres revenus : 15 426 \$

- Dons
- Campagne de collecte de fonds
- Cotisations

TOTAL DES PRODUITS : 254 559 \$

CHARGES

- Activités 1158 \$
- Salaires et traitement et charge sociale 151 225 \$
- Frais généraux d'administration 61 622 \$

TOTAL DES CHARGES : 214 005 \$

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES : 40 554 \$

Bilan du 1^{er} avril au 31 juillet 2020

ACTIF COURT TERME : 371 373 \$

- Encaisse 273 327 \$
- Placement 50 000 \$

- Subvention à recevoir 9 368 \$
- Comptes clients 20 570 \$
- Stock 1 333 \$
- Charges payées d'avance 10 976

PASSIF COURT TERME : 143 539 \$

- Crédoiteurs 3 880 \$
- Subventions reportées 115 113 \$
- Charges courues 6 723 \$
- Vacances à payer 17 824 \$

ACTIF NET : 227 833 \$

- Grevé d'affectations internes 102 306 \$
- Immobilisations 3 266 \$
- Bénéfices non répartis 81 708 \$
- Excédent 40 554 \$

Il est proposé par Benoît Bouvier, appuyé par Sylvie Constantineau
– de ratifier les états financiers du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Adopté à l'unanimité

10. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2020-2021

Dans le processus de nomination des auditeurs, le CA avait l'intention d'aller en appel d'offres pour valider que la firme Bourassa Boyer offrait le meilleur service au meilleur coût. Considérant le contexte COVID, cela a été reporté à l'année en cours. Le CA recommande donc de reconduire la firme Bourassa Boyer pour 2020-2021.

Il est proposé par Francine Corbin, appuyé par Martine Jacob.
– de nommer le Cabinet Bourassa, Boyer Inc. comme auditeur indépendant pour l'année 2020-2021.

Adopté à l'unanimité

11. Présentation des prévisions budgétaires 2020-2021

Voir la feuille des prévisions budgétaires en annexe

David Ford-Johnson, directeur général, présente les prévisions budgétaires. Il mentionne qu'elles ont été présentées et adoptées préalablement par le conseil d'administration.

Changements notables dans les revenus

- ↑ 144 192 \$
- Subvention du chantier d'économie sociale pour la mise en œuvre de notre projet corporatif
- Subventions dans le cadre de la COVID

Changements notables dans les dépenses

- ↑ Projet corporatif (chargé de projet)
- ↑ Postes de coordination toute l'année
- ↓ Déficit prévu de 22 866 \$ sur l'année
- ↑ Il est prévu de puiser dans les fonds gravés d'affectation interne pour combler ce déficit (réajustement et développement de programmes). Il n'y aura donc pas de déficit net prévu pour l'année 2020-21, mais bien une utilisation des fonds affectés.

12. Présentation des priorités annuelles 2020-2021

Justine Razafindramboa, Coordinatrice aux opérations, et Céline Ménard, Coordinatrice clinique, présentent les priorités annuelles 2020-2021.

Cette année est une année de transition, étant donné la pandémie.

Orientations organisationnelles 2015-2020	Priorités annuelles 2020-2021
Axe 1 : S'assurer de la pérennité de l'AQPAMM	Finaliser la démarche de la planification stratégique et poursuivre avec Dynamo Collectivo. Deux forums stratégiques sont prévus à l'automne.
	Déployer des activités réalisées par le comité des membres pour favoriser une vie associative dynamique et inclusive.
	Réussir la mise à l'échelle du projet corporatif. Une équipe est spécialement dédiée au projet.
	Mettre en place des outils infonuagiques pour permettre à l'organisation de fonctionner tant à distance qu'au bureau. Nous avons mis en place la suite Google et des outils en plus d'avoir élaboré une nouvelle structure de classement pour stocker et accéder aux documents de travail à distance. Toute l'équipe a été formée et continue de se former sur les différents outils.
	Ajuster les conditions de travail dans le but de fidéliser le personnel. Le comité RH finance s'est penché sur la question et les conditions de travail ont été bonifiées via l'amélioration salariale. Une politique d'indexation annuelle a été votée et acceptée au CA en septembre. Une nouvelle échelle salariale avec échelons sera votée en octobre.
Axe 2 : Développer les services	Actualiser nos services psychosociaux et développer de nouveaux contenus (ateliers thématiques pour les proches aidants d'aînés et ateliers sur les troubles de personnalité limite). Poursuivre l'amélioration continue de nos pratiques et de nos services (réflexion autour de la qualité et de la pertinence de nos services). Réfléchir aux standards et aux normes cliniques au sein de l'organisme. Améliorer le fonctionnement administratif de l'organisation.
	Veiller au développement et à la croissance des services corporatifs en vendant et en livrant des heures de service aux clients avec un objectif de 20 000 \$.
	Développer des services en ligne. Nous avons mis en place des formations en ligne (intimidation) pour les membres de l'entourage et

	<p>pour les professionnels. Nous travaillons à soutenir les jeunes membres de l'entourage avec une attention particulière sur les impacts de la pandémie sur la santé mentale. Des outils sont développés pour rejoindre et sensibiliser des jeunes (clavardage).</p> <p>Mettre en place une communauté de pratique qui vise à soutenir les pairs aidants famille et contribuer à la création de deux formations sur la pair aideance famille (Université de Montréal et AQRP).</p> <p>Se renseigner sur la faisabilité d'une démarche de mesure du capital social (manière spécifique de penser aux relations et aux rapports sociaux – capacité d'obtenir des ressources, des connaissances et des informations par le biais des relations).</p>
<p>Axe 3 : Accroître la visibilité</p>	<p>Poursuivre la promotion de l'AQPAMM. Diversifier nos méthodes de communication (médias sociaux – LinkedIn et YouTube).</p>
	<p>Développer un plan de communication ancré dans la nouvelle planification stratégique.</p>
	<p>Assurer une présence numérique et une communication régulière auprès de tous les membres et s'assurer d'être présents auprès des personnes qui n'ont pas Internet.</p>
	<p>Augmenter le nombre de membres impliqués dans le comité des membres et augmenter les communications entre les membres du comité des membres et les membres de l'AQPAMM.</p>
<p>Axe 4 : Lutter contre la stigmatisation et représenter les familles</p>	<p>Lutter contre les préjugés sur les troubles de la santé mentale (avec et auprès de nos partenaires). Rendre nos services accessibles au plus grand nombre en améliorant la représentation des membres de l'AQPAMM auprès des diverses instances.</p>
	<p>Élaborer un document de base utilisé dans le développement du plan d'action ministériel découlant du projet de loi. Participer à des réunions regroupant toutes les directions de santé mentale et à des tables de concertation.</p>
<p>Axe 5 : COVID-19</p>	<p>Tenter d'assurer une réponse adaptée aux besoins psychologiques et relationnels des membres de l'entourage dans le contexte de pandémie. Essayer de penser à « l'après ». Cet axe joue un rôle considérable et transversal dans tout ce qu'on met en œuvre dans notre activité aujourd'hui.</p>

13. Ratification des actes posés par les administrateurs pour l'année 2019-2020

Il est proposé par Lise Larivière, appuyé par Annette Robins

– de ratifier les actes posés par les administrateurs pour l'année 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

14. Élections au conseil d'administration

14.1 Nomination de la présidence et du secrétariat d'élection

Il est proposé par Lynn Mraz, appuyé par monsieur Claude Côté – de nommer Geneviève Coulombe comme présidente d'élections et Carolline Mimeault comme secrétaire d'élections.

Adopté à l'unanimité

14.2 Présentation des candidat-e-s

Selon l'article 21.1, les conditions d'éligibilité pour être membre :

- Avoir soumis sa candidature au CA avant la tenue de la rencontre du conseil d'administration précédant l'assemblée générale annuelle
- N'être frappé d'aucun interdit judiciaire
- Après l'étude de la candidature, le conseil doit avaliser la proposition et la faire parvenir au secrétaire d'élection

6 membres du CA ne sont pas en élection.

- Benoît Bouvier — Sièges : 6
- Claude Côté — Sièges : 7
- Christelle Leray — Sièges : 9
- Francine Corbin — Sièges : 4
- Diane Daigle-Landry — Sièges : 1
- Stéphane Dumont — Sièges : 5

2 membres du présent CA sont en élection et souhaitent se représenter :

- Sylvie Constantineau — Sièges : 2
- Martine Jacob — Sièges : 3

1 siège est à combler :

- Sièges 8 (vacant)

Les deux membres se présentent brièvement.

Aucune candidature n'a été soumise pour le siège 8. La présidente d'élection rappelle que si quelqu'un désire se présenter comme administrateur de l'AQPAMM, il peut toujours le faire et il y aura cooptation. Elle invite les membres à envoyer leur candidature à David Ford-Johnson.

14.3 Présentation des nouveaux administrateurs au conseil d'administration

Le nombre de candidats étant égal au nombre de sièges en élection, les candidats sont élus par acclamation.

15. Période de questions

Madame Lise Larivière remercie tous les membres du CA qui travaillent très fort pour l'AQPAMM, David Ford-Johnson et tous les intervenants qui sont très à l'écoute. Elle remercie aussi le comité VIPP.

16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Lise Larivière
– de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

L'assemblée est levée à 18 h 51

Rédigé par Caroline Mimeault
Secrétaire d'assemblée

PROJET